



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-130599>

Département(s) de publication : **49, 85, 44**

Annonce n° **25-130599**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Cholet Agglomération

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de géomètre et d'investigations complémentaires (2026-2029) - Groupement de commandes

Description : La présente consultation concerne les prestations relatives à la topographie (levés topographiques, relevés de bâtiments, implantations de points, etc...), au foncier (documents fonciers, opérations de Bornages-délimitations, délimitations du domaine public, etc...) et aux investigations complémentaires (localisation et géoréférencement de réseaux enterrés par méthodes non intrusives) sur le territoire de Cholet agglomération et de la Ville de Cholet, pour les années 2026 à 2029. A titre indicatif, la date prévisionnelle de début D'exécution est fixée au 1^{er} janvier 2026. L'accord cadre à bons de commandes prend effet au 1^{er} janvier 2026 pour une durée d'un an. Il est renouvelable 3 par par période d'un an. Groupement de commandes : Cholet Agglomération / Ville de Cholet

Identifiant de la procédure : 036dd7ac-5412-4151-89b1-c0854fe0dfee

Avis précédent : 7a251dd2-5fe9-4669-b2ec-b929ae4643a1-01

Identifiant interne : CA_25_Prestations_géomètres

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71351800 Services topographiques et services de radiesthésie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71355200 Services d'arpentage cadastral

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Code de la commande publique.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot n°1 : prestations topographiques

Description : Accord-cadre à bons de commandes, montants maximum annuels Ville de Cholet : 35 000 Euros HT Cholet Agglomération : 160 000 Euros HT

Identifiant interne : Lot1_CA_25_Prestations_géomètres

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71351800 Services topographiques et services de radiesthésie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 780,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum, conformément à l'article R.2162-2 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commandes est passé pour une période allant une période du 1er janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2026, reconductibles expressément trois fois par période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2029 au plus tard. Variantes non autorisées. Avis d'appel à la

concurrence envoyé le 12 juin 2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations (pondération : 50%) jugés à partir d'une grille d'évaluation préalablement établie et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai (10%) : optimisation des délais de réalisation des prestations selon l'engagement du candidat dans l'Acte d'Engagement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (pondération : 40%) appréciée au regard des indications données dans le mémoire technique : - sous-critère 1 (60%) : pertinence de la composition de l'équipe et des moyens matériels mis en oeuvre pour la réalisation de l'accord-cadre - sous-critère 2 (40%) : cohérence de l'organisation et de la méthodologie proposée pour garantir la qualité des prestations.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses

clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot n°2 : prestations foncières

Description : Accord-cadre à bons de commandes, montants maximum annuels Ville de Cholet : 20 000 Euros HT Cholet Agglomération : 75 000 Euros HT

Identifiant interne : Lot2_CA_25_Prestations_géomètres

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71355200 Services d'arpentage cadastral

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 380,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum, conformément à l'article R.2162-2 du Code de la commande publique. L'accord-cadre à bons de commandes est passé pour une période allant une période du 1er janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2026, reconductibles expressément trois fois par période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2029 au plus tard. Variantes non autorisées. Avis d'appel à la concurrence envoyé le 12 juin 2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations (pondération : 50%) jugés à partir d'une grille d'évaluation préalablement établie et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai (10%) : optimisation des délais de réalisation des prestations selon l'engagement du candidat dans l'Acte d'Engagement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (pondération : 40%) appréciée au regard des indications données dans le mémoire technique : - sous-critère 1 (60%) : pertinence de la composition de l'équipe et des moyens matériels mis en oeuvre pour la réalisation de l'accord-cadre - sous-critère 2 (40%) : cohérence de l'organisation et de la méthodologie proposée pour garantir la qualité des prestations.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot n°3 : prestations d'investigations complémentaires

Description : Accord-cadre à bons de commandes, montants maximum annuels Ville de Cholet : 20 000 Euros HT Cholet Agglomération : 160 000 Euros HT

Identifiant interne : Lot3_CA_25_Prestations_géomètres

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71351800 Services topographiques et services de radiesthésie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 720,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre à bons de commandes est passé pour une période allant une période du 1er janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2026, reconductibles expressément trois fois par période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2029 au plus tard. Variantes non autorisées. Avis d'appel à la concurrence envoyé le 12 juin 2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations (pondération : 50%) jugés à partir d'une grille d'évaluation préalablement établie et non communicable aux candidats

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai (10%) : optimisation des délais de réalisation des prestations selon l'engagement du candidat dans l'Acte d'Engagement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (pondération : 40%) appréciée au regard des indications données dans le mémoire technique : - sous-critère 1 (60%) : pertinence de la composition de l'équipe et des moyens matériels mis en oeuvre pour la réalisation de l'accord-cadre - sous-critère 2 (40%) : cohérence de l'organisation et de la méthodologie proposée pour garantir la qualité des prestations.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,880,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 780,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement GEOSAT SELAS / VIAMAPA

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 1 Groupement GEOSAT SELAS VIAMAPA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°1 : Prestations topographiques

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/10/2025

Date de conclusion du marché : 20/11/2025

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 10

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 380,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SELARL JEANNEAU, RIGAUDEAU, SEYDOUX

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 2 SELARL JEANNEAU, RIGAUDEAU, SEYDOUX,

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°2 : Prestations foncières

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/10/2025

Date de conclusion du marché : 18/11/2025

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 720,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement GEOSAT SELAS / VIAMAPA

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 3 Groupement GEOSAT SELAS / VIAMAPA,

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°3 : Prestations d'Investigations Complémentaires

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/10/2025

Date de conclusion du marché : 20/11/2025

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 13

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Cholet Agglomération

Numéro d'enregistrement : 20007167800011

Adresse postale : Hôtel de Ville et d'Agglomération BP 62111 RUE SAINT-BONAVENTURE

Ville : Cholet cedex

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : marches-contrats@choletagglomeration.fr

Téléphone : 0244092690

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics-maineetloire.safetender.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6 allée de l'Île Gloriette BP2411

Ville : Nantes Cedex 01

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : +33 240994600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Groupement GEOSAT SELAS / VIAMAPA

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 42912377100199

Adresse postale : 1 rue Jules Verne

Ville : ORVAULT

Code postal : 44700

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0003

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SELARL JEANNEAU, RIGAUDEAU, SEYDOUX

Taille de l'opérateur économique : Micro

Numéro d'enregistrement : 4402295400065

Adresse postale : 33 avenue de la Tessoualle BP 31253

Ville : CHOLET Cedex

Code postal : 49312

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6f9ad365-aa6d-4b48-b350-9507635942e4 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/11/2025 à 10:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/11/2025